

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Grenoble, le 02/10/2019

TRIBUNAL ADMINISTRATIF  
DE GRENOBLE

2 Place de Verdun

BP 1135

38022 Grenoble Cedex

Téléphone : 04.76.42.90.00

Télécopie : 04.76.51.89.44

Greffe ouvert du lundi au vendredi de  
8h30 à 12h00 - 13h30 à 16h00

REÇU LE

09 OCT. 2019

E19000348 / 38

Monsieur le Maire  
Nances  
Chef-lieu  
73470 NANCES

Dossier n° : E19000348 / 38

(à rappeler dans toutes correspondances)

COMMUNICATION DECISION DESIGNATION COMMISSAIRE ENQUETEUR

**Objet** : la révision du plan local d'urbanisme de la commune de Nances (Savoie)

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous adresser, ci-joint, une copie de la décision par laquelle le président du tribunal a désigné Monsieur Patrick MOUSSU, Général en retraite, demeurant 176 chemin du Charmillon, SAINT JEOIRE PRIEURÉ (73190) (tel : 04 57 08 00 49 ; portable : 06 10 56 11 35) en qualité de commissaire enquêteur en vue de procéder à l'enquête publique citée en objet.

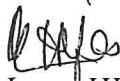
Je vous rappelle qu'en application de l'article R. 123-9 du code de l'environnement, vous devez consulter le commissaire enquêteur avant de fixer les lieux, jours et heures où celui-ci se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations.

Enfin, vous voudrez bien me transmettre une copie de l'arrêté d'ouverture d'enquête dès que celui-ci aura été pris.

Je vous prie de bien vouloir recevoir, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

Le greffier en chef,  
ou par délégation,

La responsable du pôle Expertises  
Aide Juridictionnelle-Commissaires-Enquêteurs

  
Marie-Laure HIJOS